Département du Tarn Arrondissement : CASTRES MAIRIE de VABRE Tél : 05 63 74 40 60

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE DE VABRE

Séance du 16 mars 2023

Date de la convocation:

07/03/2023

L'an deux mille vingt-trois et le seize mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Françoise PONS.

Maire de Vabre.

Membres en exercice:

14

Présents : 14 Représentés : 0 Votants : 14 <u>Présents</u>: Françoise PONS, Patrick PISTRE, Michel PERALES, Michel CALS, Romain DECOURT, Christine GAILLARD, Didier GUY, Laurence JULIEN, Bernard MOULIN-RIBERPREY, Christophe MUR, Claude SALVETAT, Pierre-Jean SELLES, Aurore VAREILLES, Marie WILTORD

RIBOULET

Pour: 14 Contre: 0

Représenté:

Abstention: 0

Secrétaire de séance : Michel PERALES

Nº DE 2023 019

Objet : Station-service - Affectation du résultat de fonctionnement

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2022
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice

SECTION D'EXPLOITATION

 Résultat de l'exercice 2022
 5 680,59 €

 Résultat de clôture 2021
 9 118,62 €

 Résultat de clôture 2022
 14 799,21 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

 Résultat d'exécution 2022
 - 1 488,10 €

 Solde d'exécution 2021
 -13 301,60 €

 Solde d'exécution 2022
 -14 789,70 €

Le résultat d'investissement à reporter (compte D001) est de -14 789,70 €

Restes à réaliser 2022

Dépenses :

0,00 €

Recettes: 35 500,00 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement) et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Décide d'affecter le résultat de fonctionnement

- à la ligne 002 « excédent d'exploitation reporté » la somme de

14 799,21 €

Fait et délibéré à Vabre, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme au régistre des délibérations du Conseil Municipal.

Castres

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 22/03/2023

081-218103059-20230316-DE_2023_019-DE

Madame Françoise PONS

Maire de Vabre (Tari

Maire de VABRE